Santé Québec Montérégie-Ouest

Démarche qualité – Info-POR

L'importance de prévenir la thromboembolie veineuse (TEV)

Cette fiche vise à promouvoir les pratiques organisationnelles requises (POR) d'Agrément Canada, jugées essentielles à mettre en place pour améliorer la sécurité des usagers et réduire au minimum les risques.

Saviez-vous que :

L'embolie pulmonaire est la **première cause de mortalité** intrahospitalière **évitable**. Cela passe par le repérage du risque de TEV et la mise en place de **mesures de thromboprophylaxie**. Les risques de TEV peuvent persister jusqu'à 90 jours après une hospitalisation, exigeant une vigilance prolongée.

Qu'est-ce que la thromboembolie veineuse ?

La TEV est causée par un caillot qui bloque partiellement ou totalement la circulation sanguine. Elle peut prendre deux formes :

- ✓ **La thrombose veineuse profonde** (TVP) ou phlébite : Caillot dans une veine profonde (bras ou jambe), pouvant causer enflure, douleur et/ou rougeur.
- ✓ **L'embolie pulmonaire** (EP) : Caillot se déplaçant vers les poumons, entraînant de l'essoufflement ou des douleurs thoraciques.

Facteurs de risque

Un des facteurs de risque le plus important chez les usagers hospitalisés est **l'immobilité.** Cependant, d'autres facteurs de risque sont à considérer en voici quelques-uns.

- Âge avancé, antécédent de TEV.
- Thrombophilie connue.
- Cancer, chimio/radiothérapie.
- Trauma ou chirurgie récente.
- Insuffisance cardiaque et/ou respiratoire.
- Syndrome coronarien aigu ou AVC ischémique.
- Infection et/ou condition rhumatologique aiguë.
- Obésité; hormonothérapie.
- Etc.

Qu'est-ce que la thromboprophylaxie (TP) ?

La **thromboprophylaxie** est l'ensemble des soins **pharmacologiques** et/ou **mécaniques**, apportés à un usager dans le but d'éviter la formation de caillots.

Quelles sont les interventions préventives possibles?

Pharmacologiques :

- Administration d'un médicament anticoagulant, selon des critères précis, **après évaluation médicale**.
  - Une évaluation du risque de saignement et des contre-indications à la thromboprophylaxie doit être effectuée avant de la débuter.

Mécaniques :

- **La mobilisation** et les exercices circulatoires fréquents sont **à préconiser.**
- **L'hydratation** est importante, car elle favorise une meilleure circulation sanguine.
- L'utilisation de **bas à compression** graduée (bas antiemboliques) ou dispositifs compression pneumatique intermittente peut également être prescrite **à la suite de l'évaluation médicale.**

Personnels visés :

	Identification des signes et symptômes d'une TEV positive	Repérage des facteurs de risque	Prévention et promotion de la TEV
Personnels visés	L'ensemble du personnel clinique	Médecin, sage-femme, IPS, personnel infirmier et professionnel(le) de la santé.	L'ensemble du personnel clinique

Éléments clés

À inclure dans nos pratiques

Consultez la Procédure prévenir la thromboembolie veineuse pour connaitre le qui fait quoi !

Je connais les signes et symptômes de la TEV et son caractère urgent.

- En cas de signes et symptômes positifs à la TEV, diriger l'usager immédiatement aux services des urgences
- Consulter l'affiche VESSO de thrombose Canada, référence pour les signes et symptômes de TEV.

Je repère le risque de TEV

- Relever les facteurs de risque, notamment à l'admission, à l'inscription dans un service, au premier rendez-vous ou lors d'un changement de condition clinique. Consulter l'Annexe A de la procédure PRO-10443 Prévention de la thromboembolie veineuse (TEV) pour connaître l'ensemble des facteurs de risque.
- En présence de facteurs de risque, communiquer l'information à un Médecin, sage-femme ou IPS.

J'effectue les évaluations requises et les ordonnances lors d'un risque de TEV

- Déterminer les interventions à appliquer, telles que la thromboprophylaxie pharmacologique et/ou mécanique, en utilisant une ordonnance préimprimée (OIPI), notamment l'OIPI-714 Thromboprophylaxie ou une ordonnance individuelle (au besoin), selon son champ de pratique.

J'applique l'ordonnance médicale

- Appliquer la thromboprophylaxie pharmacologique et/ou mécanique prescrite et documenter les interventions au dossier.
- Solliciter les professionnels de la santé concernés au besoin.

Je participe à la promotion de la santé et à la prévention de la TEV.

- En fonction de son champ d'exercice, recommander à la personne usagère des stratégies pour prévenir la TEV selon sa situation.
- Si requis, remettre le feuillet d'informations à la clientèle Prévenir la formation d'un caillot dans une veine - Thromboembolie veineuse (TEV)
- Rendre accessible l'affiche Prévenir la formation d'un caillot dans une veine pour favoriser l'auto-repérage des usagers.

Je déclare les TEV nosocomiales

- **Seules les TEV liées à des défaillances dans le processus de soins de l'établissement** (erreur d'administration de l'anticoagulothérapie prévue ou absence de moyens mécaniques préventifs) sont à déclarer à l'aide du formulaire AH-223, conformément à la PRO-10045 Procédure de déclaration et d'analyse des incidents et des accidents

Je participe à des activités d'apprentissage continu

- Suivre la formation Thromboprophylaxie pour les soins infirmiers ENA 10358.

Je contribue à l'amélioration de la procédure.

- Analyser les causes des TEV nosocomiales, identifier des stratégies pour éviter leur récurrence, partager les réflexions en équipe et consulter les résultats d'audits.

Boîte à outils et formation	**À consulter pour soutenir l'application de la procédure :** Page intranet – Prévention de la thromboembolie veineuse (TEV)

La qualité au cœur de nos actions !

Nos personnes-ressources :

L'équipe de la pharmacie, DMSP

Marie-Soleil Lafranchise, conseillère cadre spécialisée en soins infirmiers, volet sécurité médicamenteuse, DSI